

Recuperer l'argent pour la vente d'un chiot

Par **shanone**, le **10/02/2014** à **18:24**

Monsieur, Madame

J'ai vendu un chiot femelle bouledogue français avec attestation de vente, pucé à mon nom donc il m'appartient, vacciné, vermifugé, le 6/6/2013. Cette personne est partie avec le chiot, des croquettes et du vermifuge. Le chiot était vendu 900 euros, il m'a donné que 450 euros en faisant intervenir la gendarmerie. Il me doit encore 450 euros, avec mon assurance juridique qui a fait intervenir plusieurs fois un huissier, celle-ci me propose de porter plainte au tribunal sans être sûr du résultat. Je ne comprends pas que la justice ne puisse rien faire contre les gens malhonnêtes. Moi mes chiots sont pucés donc m'appartiennent, cela à un coût à quoi cela sert-il sinon enrichir les vétérinaires, l'attestation de vente à quoi sert-elle? Peut-on voler les honnêtes gens s'en avoir aucun ennui? Merci de m'expliquer comment faire pour récupérer mon argent, de plus, peut-il faire reproduire la chienne qui n'est pas à son nom, le vétérinaire chez qui il va ne s'en rend pas compte. Cordialement